

**RÈGLEMENT “JEU RETROUVE LE PÈRE NOËL”  
du 16 octobre au 7 décembre 2025**

**ARTICLE 1- ORGANISATION**

La société Auchan E-Commerce France, Société par Actions Simplifiées à capital variable, dont le siège social est situé 200 rue de la Recherche, 59565 Villeneuve d’Ascq, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 413 176 033 (Ci-après la “Société Organisatrice”), organise un jeu gratuit avec obligation d’achat intitulé «Le jeu Retrouve le Père Noël» (Ci-après le « Jeu ») du 16 octobre au 7 décembre 2025 inclus sur le site <https://www.auchan.fr> (Ci-après le «Site»).

**ARTICLE 2- QUI PEUT PARTICIPER ?**

La participation au Jeu est ouverte à toute personne physique majeure n’étant pas en incapacité juridique, et remplissant les conditions suivantes:

- être résidant en France métropolitaine, Corse comprise ;
- et/ou être résidant en Belgique ;

A l’exception des membres du personnel de la Société Organisatrice ayant participé directement à l’organisation, à la conception, à la réalisation, à la mise en œuvre, à la promotion et à l’animation ou à la gestion du Jeu et les membres de leur famille en ligne directe.

Ci-après, le(s) « Participant(s) »,

**ARTICLE 3- PRINCIPE ET MODALITES DU JEU**

Pour participer au Jeu, il suffit de:

- scanner le qr code présent sur le tract Jouet valable du 20 octobre au 7 décembre 2025
- suivre les instructions de jeu

Un même Participant (même nom, même prénom, même date de naissance ou même adresse mail) ne peut être l’auteur que d’une seule participation sur toute la période.

Toute participation par courrier, par téléphone, par email ou par télécopie est exclue. De même que toute participation non conforme aux caractéristiques énoncées ci-dessus ne sera pas prise en compte

**ARTICLE 4- DOTATIONS**

La dotation du Jeu est la suivante :

| N° DE LOT    | LIBELLE PRODUITS     | PV CONSEILLÉ AU 18/07 |
|--------------|----------------------|-----------------------|
| <b>LOT 1</b> | Peluche 43 cm Stitch | 79.99€                |

|               |                                                       |        |
|---------------|-------------------------------------------------------|--------|
| <b>LOT 2</b>  | Peluche 43 cm Stitch                                  | 79.99€ |
| <b>LOT 3</b>  | Peluche 43 cm Stitch                                  | 79.99€ |
| <b>LOT 4</b>  | Peluche 43 cm Stitch                                  | 79.99€ |
| <b>LOT 5</b>  | Lot de 3 Monopoly (Appli bancaire, Stitch et Pokémon) | 81.97€ |
|               | <i>MONOPOLY APPLI BANCAIRE</i>                        | 34.99€ |
|               | <i>MONOPOLY STITCH</i>                                | 21.99€ |
|               | <i>MONOPOLY POKEMON</i>                               | 24.99€ |
| <b>LOT 6</b>  | Lot Rainbow High : Tête à coiffer et poupée           | 59.98€ |
|               | <i>TETE A COIFFER RAINBOW HIGH</i>                    | 34.99€ |
|               | <i>POUPEE RAINBOW HIGH</i>                            | 24.99€ |
| <b>LOT 7</b>  | Camping car de rêve de Barbie                         | 89.99€ |
| <b>LOT 8</b>  | Figurine Megazord 30 cm                               | 49.99€ |
| <b>LOT 9</b>  | Circuit Carrera 6 mètres                              | 62.99€ |
| <b>LOT 10</b> | Circuit Carrera Mario Kart 4.90 mètres                | 84.99€ |
| <b>LOT 11</b> | Formule 1 Ferrari radiocommandée 1/10                 | 99.99€ |
| <b>LOT 12</b> | Formule 1 Redbull radiocommandée 1/10                 | 99.99€ |
| <b>LOT 13</b> | Peluche FurReal Peanut le singe                       | 85.99€ |
| <b>LOT 14</b> | Peluche FurReal Peanut le singe                       | 85.99€ |
| <b>LOT 15</b> | Peluche FurReal Peanut le singe                       | 85.99€ |
| <b>LOT 16</b> | Lot de 4 déguisement Princesses Disney                | 60€    |
|               | <i>Vaiana 2 taille M</i>                              | 15€    |
|               | <i>Elsa taille M</i>                                  | 15€    |
|               | <i>Jasmine taille M</i>                               | 15€    |
|               | <i>Cendrillon taille M</i>                            | 15€    |
| <b>LOT 18</b> | Lot déguisement + masque Pikachu et Stitch            | 64€    |
|               | <i>Déguisement Stitch</i>                             | 20€    |
|               | <i>Masque Stitch</i>                                  | 12€    |
|               | <i>Déguisement Pikachu</i>                            | 20€    |
|               | <i>Masque Pikachu</i>                                 | 12€    |
| <b>LOT 19</b> | Pack l'Atelier des Stylos                             | 55€    |
|               | <i>L'atelier des stylos</i>                           | 25€    |
|               | <i>Recharge Fantasy</i>                               | 10€    |
|               | <i>Recharge monsters</i>                              | 10€    |
|               | <i>Recharge tropical</i>                              | 10€    |
| <b>LOT 20</b> | Peluche FurReal Coco le panda                         | 70€    |
| <b>LOT 21</b> | Peluche 43 cm ANGEL                                   | 79.99€ |
| <b>LOT 22</b> | Peluche 43 cm ANGEL                                   | 79.99€ |

|               |                                                        |         |
|---------------|--------------------------------------------------------|---------|
| <b>LOT 23</b> | Peluche 43 cm ANGEL                                    | 79.99€  |
| <b>LOT 24</b> | Holobrite Pixie                                        | 69.99€  |
| <b>LOT 25</b> | Holobrite Pixie                                        | 69.99€  |
| <b>LOT 26</b> | Holobrite Pixie                                        | 69.99€  |
| <b>LOT 27</b> | Lego Marvel 76281 Le X-jet des X-men                   | 59.99€  |
| <b>LOT 28</b> | Lego Star Wars 75389 Le Faucon Noir                    | 149.38€ |
| <b>LOT 29</b> | Fur Real Sam le bronto glouton                         | 49.99€  |
| <b>LOT 30</b> | Lego Friends 42655 Le restaurant et l'école de cuisine | 72.99€  |
| <b>LOT 31</b> | Lego Friends 42655 Le restaurant et l'école de cuisine | 72.99€  |
| <b>LOT 32</b> | Vtech Mega circuit spirale 2 en 1                      | 52.99€  |
| <b>LOT 33</b> | Vtech Mega circuit spirale 2 en 1                      | 52.99€  |
| <b>LOT 34</b> | Vtech Table d'activité sensorielle des p'tits loulous  | 52.99€  |
| <b>LOT 35</b> | Vtech Table d'activité sensorielle des p'tits loulous  | 52.99€  |
| <b>LOT 36</b> | Vtech Télescope vidéo inétractif                       | 119.99€ |
| <b>LOT 37</b> | MegaBlock Dreamhouse La Maison de rêve de Barbie       | 149.99€ |
| <b>LOT 38</b> | MegaBlock Dreamhouse La Maison de rêve de Barbie       | 149.99€ |
| <b>LOT 39</b> | Burago Formula Racing 1/18                             | 79.99€  |
| <b>LOT 40</b> | Burago Formula Racing 1/18                             | 79.99€  |
| <b>LOT 41</b> | Coffret Collector Pokémon amphinobi ex-combat          | 164.90€ |
| <b>LOT 42</b> | Coffret Super Premium Pokémon Dracaufeu                | 99.99€  |
| <b>LOT 43</b> | Console Nintendo Switch 2                              | 499.99€ |
| <b>LOT 44</b> | Drone VR                                               | 49.99€  |
| <b>LOT 45</b> | Drone VR                                               | 49.99€  |
| <b>LOT 46</b> | Drone VR                                               | 49.99€  |
| <b>LOT 47</b> | Drône furtif                                           | 99.99€  |
| <b>LOT 48</b> | Drône furtif                                           | 99.99€  |
| <b>LOT 49</b> | Drône furtif                                           | 99.99€  |
| <b>LOT 50</b> | Calendrier de l'Avent Pokémon                          | 59.99€  |
| <b>LOT 51</b> | Calendrier de l'Avent Pokémon                          | 59.99€  |
| <b>LOT 52</b> | Coffrets et cartes Pokémon                             | 99.99€  |
| <b>LOT 53</b> | Miniature de collection                                | 59.99€  |
| <b>LOT 54</b> | Miniature de collection                                | 59.99€  |
| <b>LOT 55</b> | Miniature de collection                                | 59.99€  |
| <b>LOT 56</b> | Camping car de rêve de Barbie                          | 89.99€  |
| <b>LOT 57</b> | Camping car de rêve de Barbie                          | 89.99€  |
| <b>LOT 58</b> | Garage Hot Wheels Ultime City                          | 89.99€  |
| <b>LOT 59</b> | Garage Hot Wheels Ultime City                          | 89.99€  |

|               |                                  |        |
|---------------|----------------------------------|--------|
| <b>LOT 60</b> | La Grande maison des bébés       | 109.99 |
| <b>LOT 61</b> | La Grande maison des bébés       | 109.99 |
| <b>LOT 62</b> | Tefal Cuisine Evolutive          | 99.99  |
| <b>LOT 63</b> | Tefal Cuisine Evolutive          | 99.99  |
| <b>LOT 64</b> | Lot de plusieurs jeux de société | 99.99€ |
| <b>LOT 65</b> | Lot de plusieurs jeux de société | 99.99€ |

La dotation ne pourra, ni être versée en espèces, ni donner lieu à un échange ou à un remboursement, ni à aucune contrepartie de quelque nature que ce soit. Aucune réclamation, aucun recours relatif à la dotation ou à son attribution ne pourra être adressé à la Société Organisatrice.

Dans le cas où les dotations portent sur des prestations, si les gagnants souhaitent des prestations supplémentaires non comprises dans les dotations, celles-ci seraient alors à leur charge personnelle exclusive.

La Société Organisatrice décline toute responsabilité pour tous les incidents ou préjudices de toute nature qui pourraient survenir en raison de la jouissance de la dotation attribuée et/ou du fait de son utilisation, ce que le gagnant reconnaît expressément.

#### **ARTICLE 5- DESIGNATION DES GAGNANTS**

La désignation des gagnants se fera sur la base d'un tirage au sort le 10 décembre 2025.

#### **ARTICLE 6- REMISE DE LA DOTATION**

Les gains seront envoyés à l'adresse indiquée lors de la participation au jeu avant le 30 janvier 2026.

Tout gagnant qui ne réclamerait pas sa dotation avant le 15 février 2026 se verrait alors dans l'impossibilité de la réclamer et de la recevoir, celle-ci serait alors redistribuée, ou remise à une œuvre de bienfaisance.

#### **ARTICLE 7- RESPONSABILITE**

La Société Organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou de tout événement extérieur à sa volonté, elle était amenée à annuler le présent Jeu, à l'écourter, à le proroger, à le reporter ou à en modifier les conditions.

En cas de force majeure, des additifs ou des modifications au présent règlement peuvent éventuellement être publiés pendant la durée du Jeu. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement. La responsabilité de la Société Organisatrice ne pourra être engagée de ce fait.

La responsabilité de la Société Organisatrice ne saurait être engagée en cas d'erreur ou de non-distribution d'un avis de remise de dotation ou en cas de mauvaise transmission ou de retard de retrait de la dotation lorsque ces événements sont dus au fait ou à la faute d'un tiers) ou du Participant lui-même, notamment, en cas de saisie incorrecte de ses coordonnées personnelles. La Société Organisatrice ne pourra être tenue pour responsable en cas de destruction des informations fournies par les Participants pour une raison imputable à un tiers ou au Participant lui-même.

Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et/ou technique du Jeu est perturbé par une cause échappant à la volonté de la Société Organisatrice, celle-ci se réserve le droit d'interrompre le Jeu.

Il appartient à chaque participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement téléphonique contre toute atteinte. La connexion de toute personne au Site et la participation au Jeu se fait sous l'entière responsabilité des participants.

Il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs de jeux, notamment afin d'en modifier les résultats ou tout élément déterminant l'issue du jeu et ses gagnants. La société organisatrice se réserve le droit de faire respecter l'égalité des chances entre tous les participants, notamment par voie de justice ou tout autre moyen à sa convenance.

La société organisatrice se réserve le droit d'exclure du Jeu et de poursuivre en justice toute personne qui aurait triché ou troublé le bon déroulement du Jeu. Un gagnant qui aurait triché sera de plein droit déchu de tout lot.

Toute fraude et/ou non-respect du présent règlement pourra donner lieu à l'exclusion du Jeu de son auteur, la Société Organisatrice se réservant le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

Si pour quelque raison que ce soit, le Jeu ne devait pas se dérouler comme prévu par suite par exemple d'un virus informatique, d'un bogue, d'une intervention, ou d'une intrusion extérieure et non autorisée sur le système informatique, d'une fraude y compris l'utilisation d'un robot permettant de multiplier le nombre de participations au Jeu et/ou de modifier les modalités de participation au Jeu, ou d'une défaillance technique ou tout autre motif dépassant le contrôle de la Société Organisatrice et corrompant ou affectant la gestion, la sécurité, l'équité, la bonne tenue du jeu, la Société Organisatrice se réserve alors le droit discrétionnaire d'annuler, de modifier ou suspendre le Jeu ou encore d'y mettre fin sans délai ou de ne pas prendre en compte les participations frauduleuses, sans que le participant ne puisse rechercher sa responsabilité de ce fait.

## **ARTICLE 8- DONNEES PERSONNELLES**

Pour la prise en compte de la participation au Jeu, détermination des gagnants et attribution de la dotation, les Participants doivent obligatoirement fournir certaines informations et données personnelles les concernant (notamment Nom, Prénom, Code postal, Ville, Téléphone Fixe/mobile, adresse postal, courriel). Le cas échéant, et avec leur accord, les Participants pourront recevoir des informations et des sollicitations commerciales des sociétés à marque Auchan et/ou de partenaires tiers selon l'option que les Participants auront choisie.

Ces données peuvent être traitées de manière automatisée dans un fichier informatique. Dans le cadre de leur traitement, les données des Participants pourront être transmises à des sous-traitants situés hors de l'Union Européenne conformément aux réglementations et aux recommandations de la Commission Européenne et ce, sous la responsabilité des sociétés d'Auchan Retail France, responsable de traitement.

Le destinataire des données pourra être toute société d'Auchan Retail France et leurs sous-traitants ainsi que, le cas échéant, ses Partenaires (et ce, avec l'accord exprès des Participants qui ont coché la case "j'accepte de recevoir des informations/newsletter partenaires" ou toute autre case comportant une formule analogue).

Les données seront conservées pendant toute la durée du Jeu et dans un délai maximum de trois (3) ans à compter de la date de début du Jeu, étant entendu que la publication sur un réseau social, quel qu'il soit, ne sera pas supprimée à l'issue de ces trois (3) ans (et demeurera publiée de manière publique) sauf demande expresse de suppression émise par le Participant.

Les Participants disposent d'un droit d'accès, d'opposition, de modification, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et de suppression des données qui les concernent, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de leurs données à caractère personnel dans le cas où les Participants ne pourraient plus exercer les droits précités.

Pour exercer leurs droits, les Participants peuvent envoyer un e-mail à l'adresse [dpo@auchan.fr](mailto:dpo@auchan.fr) ou [service-client@auchan.fr](mailto:service-client@auchan.fr) ou un courrier à l'adresse ci-dessous :

**Service Client Auchan Retail France**  
AUCHAN - «Le jeu Retrouve le Père Noël»  
200, rue de la recherche  
59 650 Villeneuve d'Ascq  
en indiquant son nom, prénom, e-mail et adresse.

Pour toute question additionnelle concernant la gestion et la protection de vos données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données Auchan Retail France à l'adresse [dpo@auchan.fr](mailto:dpo@auchan.fr) ou à

**Auchan Retail France**  
Direction Sécurité & Sûreté  
A l'attention du délégué à la protection des données  
200, rue de la recherche  
Villeneuve d'Ascq 59650

Les Participants bénéficient également du droit de saisir la CNIL.

Conformément à la réglementation en vigueur, une réponse sera alors adressée dans un délai d'un (1) mois suivant la réception de la demande à l'adresse figurant sur le courrier du Participant.

Les Participants peuvent aussi consulter la Politique de confidentialité d'AUCHAN. Les Participants peuvent également s'inscrire gratuitement sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique.

Compte tenu du fonctionnement des réseaux sociaux (système de partage et de republication) le Participant est informé que la suppression ne pourra être réalisée que sur la publication officielle effectuée directement par l'une des sociétés d'Auchan Retail. Par ailleurs, tout Participant formulant une demande de suppression de données personnelles obligatoires pour tenir compte de la participation au Jeu sera réputé renoncer à sa participation.

## **ARTICLE 9- PROPRIETE INTELLECTUELLE**

La reproduction, la représentation ou l'exploitation de tout ou partie des éléments composant le Jeu sont strictement interdites. Toutes les marques ou noms de produits cités sont des marques ou noms de produits déposés par leurs propriétaires respectifs.

## **ARTICLE 10- AFFICHAGE DU RÈGLEMENT**

Le règlement pourra être consulté du 16 octobre au 7 décembre 2025 sur le site <https://jeux.auchan.fr/jouet2025>.

Il est adressé, à titre gratuit, sur simple demande auprès de la Société Organisatrice. Celle-ci s'engage à rembourser le timbre de la demande de règlement au tarif lent en vigueur en France Métropolitaine en écrivant à Société Organisatrice.

## **ARTICLE 11- ACCEPTATION DU REGLEMENT – LITIGES**

La participation au Jeu implique, pour tout Participant, l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect de celui-ci entraîne l'annulation automatique de la participation et de l'attribution éventuelle de la dotation.

Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives au présent Jeu devront être formulées sur demande écrite à l'adresse suivante (au plus tard trente (30) jours après la date d'expiration du Jeu) :

### **Service Clients Auchan Retail France**

“Le jeu Retrouve le Père Noël”  
200, rue de la Recherche  
59650 Villeneuve d'Ascq

## **ARTICLE 12- DROIT APPLICABLE, JURIDICTION COMPETENTE**

Le présent règlement de Jeu est soumis au droit français.

Si tout ou partie de ces conditions de participation est déclarée invalide ou inapplicable par une juridiction ou autorité compétente, les autres dispositions continueront de s'appliquer.

Tout différend né à l'occasion de ce Jeu fera l'objet d'une tentative de règlement amiable.

Tout litige pour lequel les parties ne parviendraient pas à un accord amiable sera soumis aux juridictions françaises compétentes.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 28 septembre 2025